

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
DU  
GARD**

**Numéro et objet de la  
délibération**

**2022\_04\_007**

**BUDGET PRIMITIF**

**2022**

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 030-213002215-20220411-CCAS2022\_04\_007-BF

Mme la Présidente,

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU C.C.A.S DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE  
Séance du 11 avril 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le onze avril à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au CCAS, place Châteauneuf, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie NURY.

Présents : Lauriane GOMIS, Sandrine COTTAZ, Isabelle ASSEMAT, Marie Christine JANSEN, Joëlle GRAVOULET, Michèle LAURIER, Christophe MORTREUX, Marcel MONTAGARD, Nicole ROUSSELLE

Excusés : Cora MUNOZ, Nicole BOUCHE, René CARLHAN, Marc CERDA, Claire SEGUIN, Solenne EMANUELLI, Jocelyne CHAVE

Nombre de votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 7 avril 2022

Considérant le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du Conseil d'Administration du 24 février 2022, à 17 heures.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S,

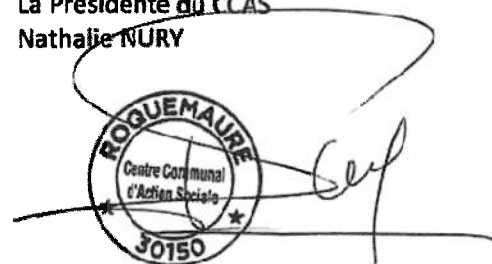
APPROUVE le Budget Primitif de l'exercice 2022, tel qu'il est présenté par sa Présidente, en équilibre tant en dépenses qu'en recettes :

Section de fonctionnement : 123 264.49 €

Section d'investissement : 28 765.70 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme,  
La Présidente du CCAS  
Nathalie NURY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

COMMUNE DE ROQUEMAURE - C.C.A.S. DE ROQUEMAURE - BP

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES :  
 Pour : 10  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),  
 A Roquemaure, le 06/04/2022  
 Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A Roquemaure, le 06/04/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Roquemaure, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

MC JANSEN



M LAURIER



J GRAVOULET



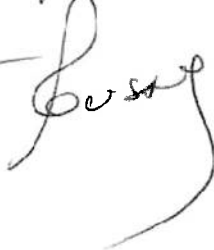
C. DENTREUX



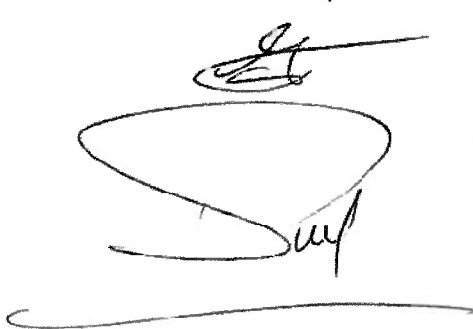
COTTAZ S



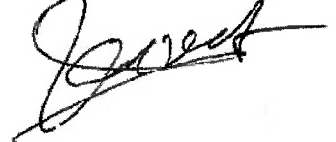
Roussel N



Condé J



J. ASSEMAT



Gomis L

